

Respecter les normes d'accessibilité et sécurité des locaux accueillant du public (ERP)

Non-certifiante

Formation continue.

Réf. : 25183503F — Mise à jour : 28 octobre 2025

Organisme responsable : CHAMBRE D'AGRICULTURE DE REGION BRETAGNE

Contenu

Objectifs

Respecter la réglementation en matière de sécurité et d'accessibilité.

Définir les aménagements et adaptations à mettre en place sur son exploitation selon le public accueilli.

Réaliser les démarches administratives ou agréments nécessaires pour que l'activité d'accueil soit possible.

Programme

Les différents types d'ERP à la ferme

Les différents points réglementaires concernant la sécurité et l'accessibilité et leur mise en application.

Les principales formes de handicaps (mental, moteur, visuel, auditif) ou de déficience ou de mobilité réduite. Difficultés rencontrées par ces publics, leurs besoins, les attitudes à adopter.

Les aménagements à mettre en place et les adaptations à prévoir en extérieur et en intérieur

Etude de cas et diagnostic d'un lieu d'accueil à la ferme. Situation de départ, points de conformité, recommandations et préconisations, points à modifier.

Le cadre administratif : démarches , dossiers , documents, agréments

Visite d'un ERP sur une ferme (sous réserve)

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée

Sans niveau spécifique

Niveau de sortie

Sans niveau spécifique

Métiers associés

K2501 — Gardiennage de locaux

K2502 — Management de sécurité privée

K2503 — Sécurité et surveillance privées

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
2102598	Présentiel	RENNES	12/10/2025	30/12/2026

Source : GREF Bretagne #25183503F